

Ville de
MONTGERON

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MONTGERON
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : **N°24/33**
Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'association LEA (Lieu-Ecoute-Accompagnement)

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de mars à 19h30, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 15 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, M. DUROVRAY, Mme NICOLAS, M. GOURY, Mme DOLLFUS (à partir de 20h03) M. CORBIN, Mme GARTENLAUB (à partir de 19h38), M. LEROY, M. KNAFO, M. LE TADIC, Mme NOURRY, M. NOEL, M. FERRIER (à partir de 19h38), Mme MOISSON, Mme DALAIGRE (à partir de 19h38), M. MATTENET, Mme MORIN, M. MAGADOUX, Mme CARLOS, Mme BENZARTI, M. SOUMARE (à partir de 20h23), Mme TOUCHON, Mme GUERY, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT, M. CROS, Mme NADJI, M. VEYRAT, M. MILOSEVIC

Absents ayant donné procuration :

Mme DOLLFUS ayant donné procuration à Mme NICOLAS jusqu'à 20h03
Mme RAUNIER ayant donné procuration à Mme MOISSON
Mme PLECHOT ayant donné procuration à Mme GARTENLAUB à partir de 19h38
M. SALL ayant donné procuration à M. GOURY
M. SOUMARE ayant donné procuration à M. LEROY jusqu'à 20h23
M. LE MEUR ayant donné procuration à M. MAGADOUX
Mme DE SOUZA ayant donné procuration à Mme CARLOS
M. HACKERT ayant donné procuration à Mme BILLEBAULT

Absents jusqu'à 19h38 : Mme GARTENLAUB, M. FERRIER, Mme DALAIGRE

Mme GUERY a été élue secrétaire de séance



OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LEA (LIEU-ECOUTE-ACCOMPAGNEMENT)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu la délibération n°20/13 du Conseil municipal en sa séance du 02 juillet 2020, désignant Géraud GOURY administrateur de l'association Léa,

Vu les statuts de l'association LEA (Lieu-Ecoute-Accompagnement),

Considérant les actions menées par l'association LEA sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération pour aider les femmes et les enfants victimes de toutes formes de violences, notamment dans le cadre des violences conjugales et/ou intrafamiliales,

Considérant le soutien de la Ville de Montgeron à l'association LEA dans la mise en œuvre de sa mission,

Considérant que la désignation a lieu à bulletin secret ou à main levée si le Conseil municipal le décide à l'unanimité,

Considérant que le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à la désignation à main levée,

Considérant que s'est porté candidat : Géraud GOURY

Considérant l'avis de la Commission municipale permanente en date du 20 mars 2024,

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,**

PROCEDE A la désignation du représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'Association LEA.

M. GOURY a obtenu 35 voix et est désigné représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'Association LEA.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME


Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France

